

LE TAMBOUR

de Boran

Sommaire

- P 2 Le mot du Maire
- P 3 Vie locale
- P 8 Travaux
- P 10 État Civil 2020
- P 11 Informations pratiques
- Agenda

N° 28 février 2021

www.boran-sur-oise.fr

Le mot du Maire



2020, année épidémique...

La moitié de votre conseil municipal a été touchée par la Covid 19 en mars lors de la préparation des élections municipales. C'est peu dire que la prise de fonction de vos élus municipaux en Juin a été plus que chahutée.

Dans un état d'urgence sanitaire quasi permanent, nous sommes sur tous les fronts. Il a fallu gérer des budgets tendus à cause des nombreuses dépenses engagées pour faire face à l'épidémie avec des recettes en baisse.

En 2020, nous avons réussi cependant à réaliser des travaux coûteux mais nécessaires à notre vie quotidienne et aussi pour réaliser le Boran de demain.

Parmi ces 300 000 € de dépenses :

- Les travaux de ravalement de la salle des fêtes, le remplacement des fenêtres et installation d'une porte adaptée pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- La 2^{ème} tranche de réfection des douches des vestiaires du stade
- La réfection complète d'un bloc sanitaire à l'école primaire
- Différents travaux de trottoirs et de voirie
- L'éclairage extérieur de l'église
- L'acquisition d'un nouveau camion benne pour les services techniques
- L'acquisition d'un nouveau véhicule pour la police municipale
- L'acquisition d'une désherbeuse

Je souhaite bien entendu dans ce premier numéro de l'année avoir une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour leurs proches.

Je ne peux évoquer les faits importants de 2020 sans rendre hommage à la mémoire de notre doyenne Suzanne BOUDIN décédée à 103 ans, de Patrick MONTALANT ancien conseiller municipal et commerçant et de Marcel JOYE ancien agriculteur.

Ces trois personnalités avaient un point commun autre que celui de nous avoir quittés trop tôt, c'était leur attachement profond à Boran.

Je tiens à saluer en ce début d'année l'ensemble de nos pompiers volontaires et le personnel communal dévoués et consciencieux qui œuvrent sans relâche pour le bien et la sécurité de tous pendant ces temps difficiles. Je n'oublie pas bien entendu le personnel médical, périmédical qui a su se surpasser pour notre santé.

Que 2021 nous permette à tous de retrouver une vie normale en premier lieu pour nos commerçants fragilisés et que je vous incite à soutenir par vos achats privilégiés et à notre monde associatif qui attend la fin de cet épisode sanitaire pour retrouver ce lien social dont nous sommes privés.

Que 2021 vous apporte tout ce que vous pouvez espérer, dans la santé et la sérénité.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent !

Jean-Jacques DUMORTIER

Maire

Vice-Président

de la Communauté de Communes Thelloise

Président du Syndicat SIVU Rural'Oise

PORTRAITS

L'année 2020 fut une année particulière et nos commerces de proximité ont démontré une fois de plus leur importance c'est pourquoi nous avons décidé de donner la parole à trois d'entre eux...

ARNOGRAPHY

Le Studio Arnography vous propose différentes prestations dans un espace totalement aménagé à cet effet :



- un espace accueil-galerie où sont exposées nos photos et un large choix de produits.
- une salle de vidéo-projection confortable où vos photos sont projetées sur grand écran.
- un studio photo avec différents espaces aménagés afin de vous recevoir pour vos photos de grossesse, nouveau-né, enfant, famille mais aussi corporate.
- un espace « photos d'identité » où nous réalisons vos photos d'identité pour tous les passeports et tous les pays ainsi que les photos ANTS (photos numériques pour le permis de conduire).
- numérisation de films (Super8, 8mm, 9.5mm, Pathé Baby et 16mm) sur DVD ou disque dur, de numériser vos VHS et les cassettes vidéo de tous types (VHS-c, Vidéo8, Digital8, Mini-DV - Pal, Secam, NTSC), les sauvegardes de diapositives, photos et négatifs, mais aussi la copie de cassette audio sur CD, de vinyles et bande son, la duplication de DVD, le montage vidéo, la récupération de fichiers endommagés.
- Un service d'impression pour vos photos et restauration de photos anciennes.

Nous proposons aussi des prestations pour vos portraits d'entreprise, trombinoscope, reportage photo en entreprise, photo publicitaire ainsi que photo culinaire.

Le Studio Arnography est ouvert du mardi au vendredi de 15h à 19h, ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Les matins sur rendez-vous.

6 Place Bourgeois
60820 Boran-sur-Oise
Tél. 09 50 52 52 81 – 06 63 93 67 61
e-mail : mail@arnography.fr



CREDIT AGRICOLE BORAN SUR OISE

Le Crédit Agricole Brie Picardie accompagne plus d'un million de clients et 357.000 sociétaires avec une gamme de produits et services financiers adaptée à tous : particuliers, entreprises et professionnels, agriculteurs, institutions, collectivités publiques et associations.

Grâce à un réseau de 212 agences réparties sur les trois départements de la Somme, de l'Oise et de la Seine-et-Marne, chacun peut bénéficier d'une expertise de proximité et des conseils personnalisés de plus de 2743 collaborateurs, dans les domaines de l'épargne, de l'assurance ou bien encore du crédit. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, le Crédit Agricole Brie Picardie regroupe plus de 934 administrateurs de Caisses locales, acteurs-clés disposant d'une connaissance aigüe de l'économie et des dynamiques locales. Ils représentent les clients-sociétaires et s'engagent chaque jour aux côtés du tissu associatif en faveur de projets porteurs de sens et utiles aux habitants du territoire.

Grâce à son fonds de dotation Brie Picardie Mécénat et Solidarité, le Crédit Agricole s'engage pour soutenir de nombreux projets dans le domaine du social, de la culture et du patrimoine, du tourisme et de l'environnement.

A l'initiative d'une politique de ressources humaines ambitieuse et dynamique, le Crédit Agricole Brie Picardie est également un employeur de premier plan de sa région. Il confirme ainsi son rôle social essentiel sur le territoire et agit pour le développement de ses collaborateurs.

Maxime VOGEL et son équipe vous accueillent du mardi au vendredi de 09h à 12h et de 14h30 à 18h, et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

8 Place Bourgeois
60820 Boran-sur-Oise
Tél. 03 44 21 64 80



NUTRISTYLE

Ouvert depuis Janvier 2019, le club de nutrition NUTRISTYLE est en pleine croissance. Nous proposons des programmes d'accompagnement nutritionnel équilibrés respectant le corps et la santé. Notre concept est très simple et complet, il intègre le fait d'avoir une bonne nutrition, de prendre soin de soi et la pratique régulière d'activité physique et/ou sportive.

Pour accompagner sa croissance, l'entreprise recrute des collaborateurs indépendants afin de développer ce nouveau concept.

Contactez-nous pour un entretien ou déposez votre CV-candidature :

12 Rue du Château
60820 BORAN SUR OISE
Tél. 09 88 00 54 90 - 07 61 50 64 89
e-mail : nutristyle60@gmail.com

Le bien-être dans mon assiette : LA PATATE DOUCE

Dans cette chronique, nous vous proposons d'aborder les qualités nutritionnelles d'un fruit ou légume de saison accompagné d'une recette. Arrêt sur image la patate douce, légume de saison.

Originnaire d'Amérique centrale, la patate douce existe depuis 4000 ans.

Ses qualités nutritionnelles :

- Elle est riche en vitamine C (la chair) et vitamine B6 (la peau).
 - Elle contient un précurseur de la vitamine A nécessaire à la vision.
 - Elle est riche en antioxydants qui luttent contre les radicaux libres. Les radicaux libres sont des molécules qui attaquent toutes nos cellules et font vieillir prématurément.
 - Elle apporte peu de calories, beaucoup moins que la pomme de terre.
- Alors pourquoi ne pas faire des frites de patates douces ?

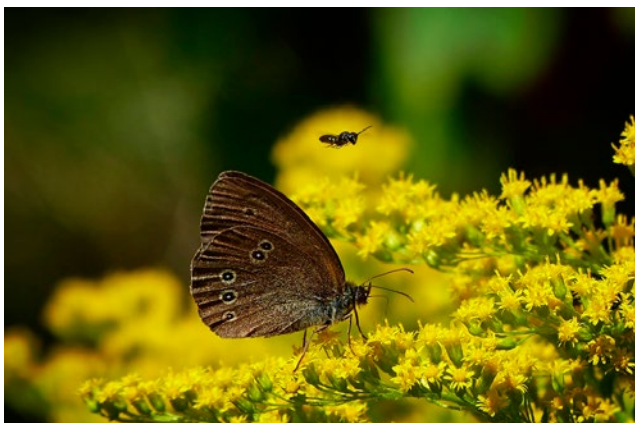
Recette de frites de patates douces au four :

- 2 patates douces
- 1 cuillère à café de sel
- 1 cuillère à café de poivre
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Épices au choix selon vos goûts
- Épluchez les patates douces, les coupez. Pour avoir des frites plus croustillantes, lavez les patates douces puis les découper en bâtonnets en gardant la peau.
- Les mettre dans un saladier et ajouter le sel, et le poivre. Bien mélanger pour que les frites soient bien enrobées.
- Les étaler sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé, il faut que cela ne fasse qu'une couche.
- Enfourner dans le four préchauffé à 180°C pour 35 à 40 minutes. Ajouter 5 minutes avec le grill seulement pour les faire croustiller.
- Les retourner régulièrement pendant la cuisson.



Bonne dégustation !

IV



LA MINUTE FAUNE FLORE

Que deviennent les insectes en hiver ?

La croissance des insectes passe par plusieurs stades. Même si certains insectes gardent une activité quasi normale en hiver, il existe trois moyens pour eux de passer l'hiver sous une de ces formes, selon les espèces :

- **Ils migrent !** Les voyages plus ou moins longs vers des lieux moins hostiles existent aussi chez certains insectes comme le papillon monarque qui n'a pas peur de parcourir des milliers de kilomètres.

- **Ils se reproduisent, puis meurent !** Criquets, sauterelles, mantes religieuses, ou certains papillons pondent des œufs en lieux sûrs et meurent avant l'hiver. Les larves ne sortiront qu'aux premiers beaux jours.

- **Ils hibernent à l'abri !** Les abeilles restent sur place dans la ruche se groupant pour diffuser de la chaleur et maintenir une température constante. Tandis que certains insectes entrent en diapause, c'est à dire qu'ils cessent totalement leur activité et leur métabolisme est ralenti quasi en totalité ; ils restent cachés bien à l'abri sous un tas de feuilles, sous les écorces des troncs d'arbres ou dans une cave, lieu de prédilection des carabes, staphylins et moustiques. Les greniers, abris de jardins et garages sont souvent investis par les chrysopes, les coccinelles et certains papillons. Les fourmis, quant à elles, ralentissent simplement leur activité mais n'hibernent pas au sens strict du terme.

Soyez patients, vous retrouverez bientôt toutes ces petites bêtes dans votre jardin !

SÉCURITÉ

Au cours des 10 dernières années, il a été constaté une augmentation de 44% du nombre de cambriolages en France.

COMMENT PROTÉGER SON DOMICILE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ?

Fermez vos volets et votre portail sur rue quand vous vous absentez !

Veillez à sécuriser les accès en les renforçant ou en les changeant : porte blindée, volets renforcés, grilles ou barreaux aux fenêtres exposées. Une alarme à détecteur de mouvement et d'intrusion est recommandée. Elle doit être équipée de haut-parleurs « hurleurs », installés hors de portée. L'idée est de stresser au maximum les cambrioleurs : ils n'ont que quelques minutes pour agir, et s'ils rencontrent trop de résistance, ils abandonneront. La sonnerie d'une alarme ferait fuir 80% des intrus !

QUELS BONS RÉFLEXES ADOPTER AVANT DE PARTIR EN VACANCES ?

Évitez que le courrier ne s'accumule dans la boîte aux lettres et ne laissez pas sur le répondeur de message qui précise la durée de votre absence. Plutôt que de cacher des clés sous un paillason ou dans un pot de fleurs, confiez-les à un voisin. Demandez-lui de créer l'illusion

d'une présence en ouvrant les volets en journée, par exemple. Enfin, signalez-vous auprès du poste de police municipale de Boran pour qu'une attention particulière soit apportée lors de leurs rondes.

A la moindre suspicion de cambriolage dans votre quartier, n'intervenez pas appelez la Police municipale au 06.07.30.56.47 ou la gendarmerie au 03.44.56.89.17.

TROTTOIRS & ESPACES PUBLICS

SOUILLÉS PAR LES "CROTTES" DE CHIENS

Nous avons constaté ces derniers mois le retour, sans doute par étourderie ou oubli de la part des propriétaires, de nombreux "dépôts" canins sur les trottoirs de la commune, forçant certains piétons à devoir utiliser la route.

Nous souhaitons vous rappeler que l'animal est sous la responsabilité directe et immédiate de son maître et la réglementation oblige le propriétaire à ramasser les déjections de son chien sous peine de pénalité, il doit donc être en possession d'un sac de ramassage.

La Police Municipale est chargée de surveiller et de faire respecter cette réglementation. Pour information, le Conseil Municipal a pris plusieurs mesures afin d'essayer d'enrayer ce phénomène et notamment la verbalisation (200€ forfaitaire) des propriétaires canins ne ramassant pas les déjections de leur animal.

Vie locale

SQS MA POUBELLE DÉBORDE !

Vous avez raté une collecte ? Vous avez fait du tri ? Bref, cette fois-ci votre poubelle est trop petite, tous vos déchets ne rentreront pas dedans !

- QUAND LE DÉBORDEMENT EST OCCASIONNEL :

S'il s'agit d'ordures ménagères, déposez votre sac supplémentaire avec votre poubelle pour qu'il soit ramassé en même temps. Nous vous conseillons de le poser sur le couvercle pour être hors d'atteinte des animaux qui pourraient être attirés.

S'il s'agit d'emballages recyclables, vous pouvez vous procurer gratuitement en mairie des sacs jaunes transparents afin d'y mettre le surplus. Déposez-les fermés avec votre bac à couvercle jaune. S'il n'y a pas d'erreurs de tri, ils seront ramassés. Pour les gros cartons, dépliez-les et déposez-les à côté de votre poubelle jaune.

- QUAND LE DÉBORDEMENT EST RÉGULIER :

La Communauté de communes ne fournit pas les bacs à ordures ménagères. Vous devrez donc en acheter une plus grande ou réduire votre quantité de déchets (plus de conseil www.thelloise.fr). Pour le bac, il est conseillé d'en choisir un répondant aux normes NF EN 840 : ces bacs sont testés pour être compatibles avec les camions de collecte et résister lorsqu'ils sont vidés mécaniquement.

Pour le bac à couvercle jaune, si votre foyer comprend 4 personnes et plus, adressez-vous à la mairie pour faire une demande d'échange contre un bac plus grand.

LES BRISES-VUES SUR RUE SONT INTERDITS

Il a été constaté l'installation de plus en plus fréquente sur les clôtures sur rue de canisse ou autre brise-vue de tout type qui défigurent l'aspect général de notre village. Ces installations posées sans aucune autorisation portent atteinte à l'harmonie du paysage et ne respectent pas les règles d'urbanisme en vigueur. Certaines installations peuvent être tolérées quelques mois le temps qu'une haie végétale soit installée mais aucune ne doit être considérée comme une solution définitive.

Un courrier de rappel sera fait dans ce sens aux contrevenants afin de permettre à chacun de se mettre en conformité.

BILAN ÉNERGÉTIQUE DE NOTRE COMMUNE

Les deux dernières décennies ont connu 19 des 20 années les plus chaudes depuis le début des relevés météorologiques en 1850. Le réchauffement climatique mondial est évalué aujourd'hui à environ 1,2°C, et en France il a déjà atteint 1,7°C. Les conséquences du réchauffement climatique, causé par les émissions de gaz à effet de serre sont déjà palpables avec des épisodes de sécheresse plus réguliers et plus longs. Les climatologues prévoient ainsi des pics de température d'ici 2050 de 50 à 55 degrés en France. Il va donc y avoir une multiplication et une intensification d'événements climatiques et sanitaire extrêmes selon le Groupement Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC).

Une mobilisation de tous est donc nécessaire. Avec un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 les efforts doivent être multipliés par 6 !

La commune de Boran s'inscrit dans cette démarche. Le rapport du Syndicat de l'Énergie de l'Oise (SE60) est venu souligner la bonne gestion du patrimoine de la commune. Avec une dépense énergétique de 7€/m²/an soit une dépense annuelle de 38 000€ pour chauffer ses bâtiments, elle dépense 35% de moins que les autres communes au niveau national.

Et, encore lors de l'audit du SE60 de nombreuses actions étaient sur le point de se réaliser comme la suppression des chaudières à fioul de la commune et le remplacement d'une partie de l'éclairage public.

Pour améliorer le Bilan Carbone et énergétique de Boran, le SE60 est venu proposer plusieurs scénaris d'actions. Il est aussi venu souligner que la maîtrise des consommations énergétiques est d'autant plus importante aujourd'hui. En effet une augmentation de 35% du prix de l'énergie d'ici 10 ans est à prévoir.

Des actions seront très prochainement mises en œuvre pour poursuivre les efforts de la commune avec par exemple l'isolation thermique d'une partie de la mairie.

PC



ISOLER SON LOGEMENT C'EST AUSSI FAIRE DES ÉCONOMIES !

Isolez vous aussi votre logement en contactant les conseillers FAIRE qui vous aideront gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique. Ils vous aideront à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier !

Vous pouvez aussi retrouver le guide des aides financières de l'Agence de la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement (ADEME) sur :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Et le simulateur des aides auxquelles vous avez droit sur :

<https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides>

PC



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Comme chaque année, durant le mois de Décembre, Jean-Jacques DUMORTIER, notre Maire, ainsi que les élus ont distribué, dans le respect des règles sanitaires, les colis de Noël à nos Anciens : une tradition bien appréciée de nos Aînés.

FÉLICITATIONS À NOS JEUNES DIPLÔMÉS

La municipalité tient à féliciter **Inès COLIN, Charlotte COLIN, Enora VARÉ** ainsi que **Sébastien PEPIOT**. Ces jeunes Boranais ont obtenu leur Brevet des Collèges 2020 ou leur Baccalauréat 2020 avec la mention "TRÈS BIEN", ils se sont ainsi vus offrir des bons d'achat d'une valeur de 50€ à valoir auprès de nos commerces locaux.

PREMIER CONCOURS PHOTOS « BORAN-SUR-OISE EN PHOTO »

La commune organise son premier concours photo. Le concours est ouvert à tous les Boranais. Une seule photo par participant. Le gagnant du concours verra sa photo paraître en première de couverture du prochain tambour et recevra un bon d'achat à valoir auprès de nos commerçants locaux ! À vos appareils !

ATTENTION, la photo sur le thème de Boran devra obligatoirement être au format PORTRAIT, il faudra nous transmettre vos photos à l'adresse mairie@boransuroise.fr en nous communiquant vos coordonnées. Pour plus de renseignements, contacter la mairie aux jours et heures d'ouverture ou au 03.44.21.63.13.



STAGES SPORTIFS

L'école municipale des sports de Boran-sur-Oise organise des stages sportifs pour les enfants scolarisés en CM1/CM2 et au collège pendant les vacances scolaires.

• 1^{er} stage : TIR À L'ARC

Date : du 1^{er} au 05 Mars 2021

Inscriptions en mairie jusqu'au 20 février 2021.

• 2^e stage : TENNIS

Date : du 03 au 07 Mai 2021

Inscriptions en mairie jusqu'au 17 Avril 2021.

• 3^e stage : VOILE

Date : du 12 au 16 Juillet 2021

Inscriptions en mairie du 17 Mai au 03 Juillet 2021.

• 4^e stage : VTT

Date : du 19 au 23 Juillet 2021

Inscriptions en mairie du 17 Mai au 03 Juillet 2021.

• 5^e stage : GOLF

Date : du 26 au 30 Juillet 2021

Inscriptions en mairie du 17 Mai au 03 Juillet 2021.

Pour tous renseignements contacter Fabrice Duquesnoy au 06.85.25.94.97.

Attention : places limitées. Les stages sportifs sont maintenus, cependant le planning pourra être modifié sous réserves des conditions sanitaires ainsi que des directives gouvernementales en vigueur.

Travaux



VESTIAIRES

En 2019, avaient débuté les travaux de rénovation des vestiaires du club de foot, ces travaux ont pris fin au cours de l'année avec le changement du carrelage, ainsi que des 8 douches constituant le 2^{ème} vestiaire.

UNE NOUVELLE DESHERBEUSE AUX SERVICES TECHNIQUES

Avec l'achat d'une désherbeuse automotrice, Boran s'inscrit pleinement dans une démarche «zéro phyto» et rend le travail de désherbage des caniveaux moins pénible pour son personnel des services



techniques mais aussi plus durable dans le temps qu'avec d'autres solutions alternatives comme le binage, le débroussaillage ou bien encore le brûlage. Cela représente un investissement non négligeable de 14.000 euros pour la ville mais qui reste très intéressant au regard des possibilités que cette machine offre. En effet, la grande polyvalence de cette désherbeuse alliée à son côté compact et maniable lui permettent de se faufiler partout et s'inscrit parfaitement pour travailler dans nos rues. Cette machine, grâce à un seul opérateur, peut aussi bien retirer les herbes indésirables qui poussent dans les fils d'eau de nos trottoirs, que balayer et ramasser les débris qui jonchent les caniveaux ou encore le cas échéant déneiger les accès à nos bâtiments publics grâce à ses différents accessoires modulables.

Un achat responsable qui s'inscrit dans une démarche écologique de préservation de l'environnement mais aussi d'efficacité...

QUE LA LUMIERE SOIT!

L'inventaire de notre éclairage public réalisé en coopération avec le SE60 en 2019 a fait ressortir une non-conformité et une obsolescence de notre parc composé de 305 points lumineux et 10 armoires de commande.

Non-conformité due à une évolution des normes sécuritaires et réglementaires. Obsolescence du parc, plus de 50 ans pour certains luminaires.

Les directives gouvernementales du 13 Avril 2015 interdisent les lampes à vapeur de mercure, nocives pour l'environnement, et les luminaires sphériques en verre source de pollution lumineuse.

C'est pour cela que dès 2018 nous avons programmé le remplacement d'une partie de notre éclairage des lotissements du Moulin, des Ballingands, de l'Orée du Village, du Meunier Vincent, de la Closeraie, des Closeaux, les 66 luminaires installés regroupaient ces deux directives.

Pour les lotissements du Clos du Château et de l'Enclos, remplacement des mâts et uniformisation des 11 luminaires (plus récents).

Ces travaux pour un coût total de 87 000 € subventionnés à hauteur de 15% par le SE60 ont coûté à la commune 74 000€.

SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes a également bénéficié d'un certain nombre de travaux : remplacement de la porte principale avec mise aux normes pour l'accueil de personne à mobilité réduite, remplacement des fenêtres de la façade et ravalement extérieur.



Les luminaires installés du type Led sont plus performants, éclairement plus important pour une consommation moindre. Leur technologie permet également d'effectuer une baisse de puissance entre 23h00 et 4h00 du matin.

Tout en améliorant l'éclairage, la consommation électrique des lotissements du Moulin et de l'Orée du village a baissé de 40% grâce aux nouvelles technologies mises en place.

Pour l'année 2021 une nouvelle tranche de remplacement des luminaires sera réalisée.

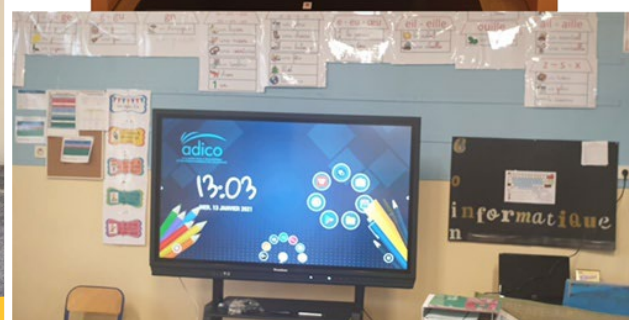
JJH

INSTALLATION DE DEUX ÉCRANS NUMÉRIQUES INTERACTIFS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Suite à la demande faite par l'équipe enseignante au cours du conseil d'école du 16 juin 2020, la municipalité a décidé de doter l'école élémentaire de deux Écrans Numériques Interactifs. Les enfants qui ont maintenant l'habitude d'utiliser ordinateurs et autres systèmes informatiques pourront très prochainement découvrir une nouvelle façon de travailler rendant l'apprentissage plus dynamique et permettant aux enseignants d'utiliser de nouvelles méthodologies.



BIEN REÇU. TOUTE L'ÉQUIPE VOUS REMERCIE !



Etat Civil 2020 de la commune

ILS SONT NÉS

Abby née le 28 mars 2020 à Beaumont sur Oise
Camila née le 29 mars 2020 à Beaumont-sur-Oise
Lily CESARIO née le 11 avril 2020 à L'Isle-Adam
Camille née le 24 avril 2020 à Beaumont-sur-Oise
Giulia née le 29 avril 2020 à Eaubonne
Anatole né le 19 mai 2020 à L'Isle-Adam
Naé MARTIN né le 13 juin 2020 à Senlis
Lyna MARTIN née le 13 juin 2020 à Senlis
Mahé né le 15 juin 2020 à Gonesse
Léna PODEVIN née le 2 juillet 2020 à L'Isle-Adam
Aleksandre JARDIN né le 4 septembre 2020 à Beaumont-sur-Oise
Margot ADAM née le 30 septembre 2020 à Senlis
Ethan DUSSEAUX né le 22 octobre 2020 à Beaumont-sur-Oise
Rafael DUSSEAUX né le 22 octobre 2020 à Beaumont-sur-Oise

ILS SE SONT UNIS

Monsieur Yves PENHARD et Madame Christine SCHENESSE le 03 juillet 2020
Monsieur Victor de MOUSTIER et Madame Charlotte BOISROND le 19 septembre 2020
Mathieu et Amandine le 24 octobre 2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Monsieur Daniel MORAND décédé le 16 février 2020 dans sa 85^{ème} année
Monsieur Hubert FOURET décédé le 12 mars 2020 dans sa 64^{ème} année
Madame Eliane SCHIRATTI décédée le 13 mars 2020 dans sa 92^{ème} année
Sergio décédé le 15 mars 2020 dans sa 63^{ème} année
Marie décédée le 24 mars 2020 dans sa 88^{ème} année
Louis décédé le 8 avril 2020 dans sa 87^{ème} année
Madame Anne-Marie SPIEGEL décédée le 14 avril 2020
Suzanne décédée le 2 mai 2020 dans sa 103^{ème} année
Georgette décédée le 28 mai 2020 dans sa 94^{ème} année
Madame Cécile LOYSEL décédée le 17 juin 2020 dans sa 87^{ème} année
Madame Deolinda DOS SANTOS décédée le 28 juin 2020 dans sa 89^{ème} année
Lucienne décédée le 21 juillet 2020 dans sa 99^{ème} année
André décédé le 25 juillet 2020 dans sa 91^{ème} année
Monsieur Patrick MONTALANT décédé le 02 août 2020 dans sa 70^{ème} année
Madame Raymonde LEFEVRE décédée le 7 septembre 2020 dans sa 96^{ème} année
Yvette décédée le 13 octobre 2020 dans sa 79^{ème} année
Yves décédé le 18 octobre 2020 dans sa 71^{ème} année
Monsieur Dominique GAUTIER décédé le 4 novembre 2020 dans sa 63^{ème} année
Monsieur François TERLECKI décédé le 8 novembre 2020 dans sa 75^{ème} année
Monsieur Marcel JOYE décédé le 22 novembre 2020 dans sa 96^{ème} année
Nadège décédée le 12 décembre 2020 dans sa 85^{ème} année



Informations Pratiques

MAIRIE DE BORAN SUR OISE

1 rue de la Comté
60820 Boran sur Oise
Standard : 03.44.21.63.13
Fax : 03.44.21.63.11
Mail : mairie@boransuroise.fr

Site Internet : www.boran-sur-oise.fr

Page Facebook :
www.facebook.com/Mairie-de-Boran-sur-Oise

Application disponible sous Android et Apple :
[Boran-sur-Oise Ma Ville](#)

Lundi 9h-11h30 et 14h-17h30
Mardi 9h-11h30 et 14h-17h30
Mercredi 9h-11h30
Jeudi 9h-11h30 et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h30 et 14h-17h30
Samedi 9h-11h30

BIBLIOTHÈQUE

10 rue de la Comté
60820 Boran sur Oise
03.44.21.88.91

Mardi 16h30-18h30
Mercredi 15h00-18h
Vendredi 16h30-18h
Samedi 15h00-18h

POLICE MUNICIPALE

21 rue Joseph et Joséphine Courtois
60820 Boran sur Oise
03.44.21.27.86 / 06.07.30.56.47
police@boransuroise.fr

Agenda

Le marché fermier se tiendra deux fois par mois sur le parvis de l'église derrière la Mairie (à côté du parc) rue Auchois Dupont, de 8h30 à 13h00.

Les prochains marchés se tiendront :

- **SAMEDI 13 FÉVRIER** et **SAMEDI 27 FÉVRIER**
- **SAMEDI 13 MARS** et **SAMEDI 27 MARS**
- **SAMEDI 10 AVRIL** et **SAMEDI 24 AVRIL**
- **SAMEDI 8 MAI** et **SAMEDI 29 MAI**

En raison de la situation actuelle, nous déplorons malheureusement l'annulation de nombreuses manifestations.

N'hésitez pas à suivre l'actualité de notre village sur notre page facebook : [Mairie-de-Boran-sur-Oise](#)

notre site internet : www.boran-sur-oise.fr

et application mobile (NOUVEAU) : [Boran-sur-Oise Ma Ville](#)

En espérant pouvoir tous vous retrouver, encore plus nombreux aux prochaines éditions.



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE BORAN SUR OISE • N°28 • FÉVRIER 2021 • PARTICIPATIONS :

RESPONSABLE ÉDITION : Jean-Jacques DUMORTIER • RÉDACTION / COLLABORATION : la Commission Communication - Jean-Jacques HAINAUT - Sabrina MARQUES - Pierre CAUVET - Isabelle VILAREM - CPIE des Pays de l'Oise • PHOTOGRAPHES : Bruno FURCHERT - Arnography Gilbert GLOGOWSKI • CONCEPTION / IMPRESSION : Euromovie (01 34 09 32 42).